

IL EST RÉSOLU, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année **2022** soit acceptée telle que rédigée, et que Groupe Conseil Novo SST inc. soit autorisé(e) à signer cette entente pour et au nom de la compagnie ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, **tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la compagnie.**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME d'une résolution de la compagnie

\_\_\_\_\_ Inc.

dûment adoptée par son conseil d'administration lors d'une assemblée régulière tenue le

\_\_\_\_\_ (date de l'assemblée)

SIGNÉ À \_\_\_\_\_ (lieu)

CE \_\_\_\_\_ (date de la signature)

\_\_\_\_\_ (signature du secrétaire de la compagnie)

\_\_\_\_\_ (nom du secrétaire de la compagnie en *lettres moulées*)

**À remplir par le secrétaire de la compagnie ou d'une association sans but lucratif.**

Numéro ENL : \_\_\_\_\_

ou

Numéro NEQ : \_\_\_\_\_